

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept le dix neuf avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Le Burgaud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent Zanetti, maire.

Date de la convocation: le 12 avril 2017

Présents: Amat Nadine (arrivée à 19h40), Be Olivia, Diague-Palmero Nathalie, Dumont Didier, Foucart Gauthier, François-Milhorat Valérie, Majorel Julien, Meillière Jérôme, Rouault Sabrina, Zanetti Laurent

Absent: Vergé Faustina

Absents excusés ayant donné pouvoir: Dardenne Elodie à François-Milhorat Valérie, Potié Simon à Be Olivia, Santalucia Olivier à Foucart Gauthier

Secrétaire de séance : Be Olivia

Début de séance : 19h00

**Le Compte rendu du Conseil Municipal du 1er Mars 2017 est adopté à l'unanimité**

### **1-Vote du Conseil Municipal concernant l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et du montant définitif des attributions de compensation au titre de l'année 2017.**

La CLECT a proposé pour palier à la problématique de la fiscalité des 2 communautés des communes ( Cadours et Save et Garonne):

- le passage à un taux moyen pondéré , sans lissage , pour l'ensemble de la fiscalité ménage ( taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti)

-la neutralité fiscale pour les administrés, par une correction des taux communaux

-la neutralité budgétaire pour les communes par une correction correspondante des attributions de compensation

**Vote à l'unanimité**

### **2-Vote des 3 taxes**

Il est proposé pour le calcul des 3 taxes pour l'année 2017 une baisse des taux de la commune pour compenser l'augmentation due à l'intercommunalité au taux de référence:

	Taux 2017	Taux 2016
Taxe d'habitation	9.64	10.38
Taxe sur foncier bâti	12.55	12.91
Taxe sur foncier non bâti	71.63	77.13

**Vote à l'unanimité**

### **3-Vote du Budget Primitif 2017 PHOTOVOLTAIQUE**

Section exploitation : Dépenses cumulées 15 307€( 13 284 € et résultat reporté 2 023 €)

Recettes cumulées 15 307 €( total 12 131 € et résultat reporté 3 176 €)

Section d'investissement: Dépenses 14 174 €( 12 151 € et solde d'exécution négatif reporté 2 023 €)

Recettes 14 174 €( total 8 975 € et solde d'exécution reporté 5 199 €)

Le budget est équilibré en exploitation et en investissement pour un total de 29 481.00€

**Le Budget Primitif 2017 Photovoltaïque est approuvé à l'unanimité**

### **4- Vote du Budget Primitif Communal**

Section de fonctionnement: Dépenses cumulées 658 609.21 €

Recettes cumulées 658 609.21 € (607 718 € et résultat reporté 50 891.21 €)

Section d'investissement : Dépenses cumulées 291 006 € (241 343.94 € et solde d'exécution négatif reporté 49 662.06 €)

Recettes cumulées 291 006€

Le budget est équilibré pour un total de 949 615.21€

**Le Budget Primitif 2017 Communal est approuvé à l'unanimité**

### **5-Vote d'un nouveau membre élu en remplacement de Florence Lecomte au sein du CCAS**

Candidats: Foucart Gauthier

Vergé Faustina

Un vote à bulletin secret est effectué

Votants: 10 et 3 procurations

Voix exprimées :13

Résultats : 10 voix pour Foucart Gauthier , 2 voix pour Vergé Faustina et 1 vote blanc

**Foucart Gauthier est élu membre du CCAS à la majorité**

### **6-Vote du tarif du bois**

Le ballot à 43€ et 7€ pour le transport et celui en 2m à 32€ et 10€ le transport

## **Vote à l'unanimité du tarif du bois 2017**

### **7-Questions diverses**

**-vote à l'unanimité de Santalucia Olivier en tant que membre de la Commission Budget**

#### **-Internet haut débit**

L'étude et le dossier concernant Le Burgaud a été déposé début avril , avec une proposition d'arrivée de la fibre au centre du village.

#### **-L'amélioration du réseau mobile est à l'étude**

#### **-Le cours de tennis:**

Pour le moment les administrés peuvent venir retirer la clef à la mairie

L'occupation du cours se fera comme d'habitude par l'inscription sur une fiche sur le tableau

Il est envisagé de faire l'essai du libre accès au cours après consultation des assurances de la Commune.

#### **- Rencontre 2017**

Présentation de l'après midi rencontre habitants – professionnels – associations – Elus du 13 Mai 2017 organisé par le CCAS.

Rencontre qui se déroulera de 15h00 à 18h00 sous la halle

Une invitation a été envoyée à tous les professionnels.